

Mobibus - Bulletin d'informations n°1

Publication juin 2026



Bulletin d'informations

Ce bulletin donne des informations importantes sur le service.

Il vous aide à comprendre les nouveautés.

Il sera publié deux fois par an.

A propos de ce document

Ce document vous explique les nouveautés du service Mobibus.

Il est validé par **Café & Co. : Facile à Lire et à Comprendre (FALC)**



Sommaire :

1) Découvrir la nouvelle boutique en ligne.

2) Connaître les modes de paiement

3) Découvrir les nouveaux tarifs.

4) Connaître le service Mobibus Copilote.

5) Prendre connaissance des infos données aux associations sur les nouveautés.

Acheter un titre Mobibus en ligne

Mobibus a une nouvelle boutique en ligne.

Étape 1 : Connectez vous à votre espace Mobibus [ICI](#)


Connectez vous en saisissant vos identifiants :

Vous recevez votre code abonné quand Mobibus accepte votre inscription.
Pour avoir un code abonné, vous devez être éligible et vous inscrire au service Mobibus.

1. Code abonné
2. Date de naissance

Puis Cliquez sur “Continuer”

Entrez vos identifiants


Entrez votre code abonné
jj/mm/aaaa 


Continuer

Étape 2 : Accédez à la boutique Mobibus

Tarifs

**ABONNEMENT ADRESSE A ADRESSE**
40,00 € [Acheter](#)

**ABONNEMENT PORTE A PORTE**
80,00 € [Acheter](#)

**CARNET 10 ADRESSE A ADRESSE**
15,70 € [Acheter](#)

**CARNET 10 PORTE A PORTE**
31,40 € [Acheter](#)

Choisissez votre tarif :

- Un abonnement Adresse à Adresse (30 déplacements par mois) : 40 €
- Un abonnement Porte à Porte (30 déplacements par mois) : 80 €
- Un carnet de 10 trajets Adresse à Adresse (10 déplacements utilisables sans date limite): 15,70 €
- Un carnet de 10 trajets Porte à Porte (10 déplacements utilisables sans date limite): 31,40 € Cliquez

sur **“Acheter”**.

Étape 3 : Validez votre commande

- Vérifiez votre commande.
- Si vous commandez un abonnement, sélectionnez le mois dans la liste de choix.
- Le montant du paiement s’affiche, cliquez sur “Continuer vers le paiement”.

Votre commande



Date d'activation

Mois d'activation
Mars 2026

Valable du 1er au dernier jour inclus du mois sélectionné

Paielement

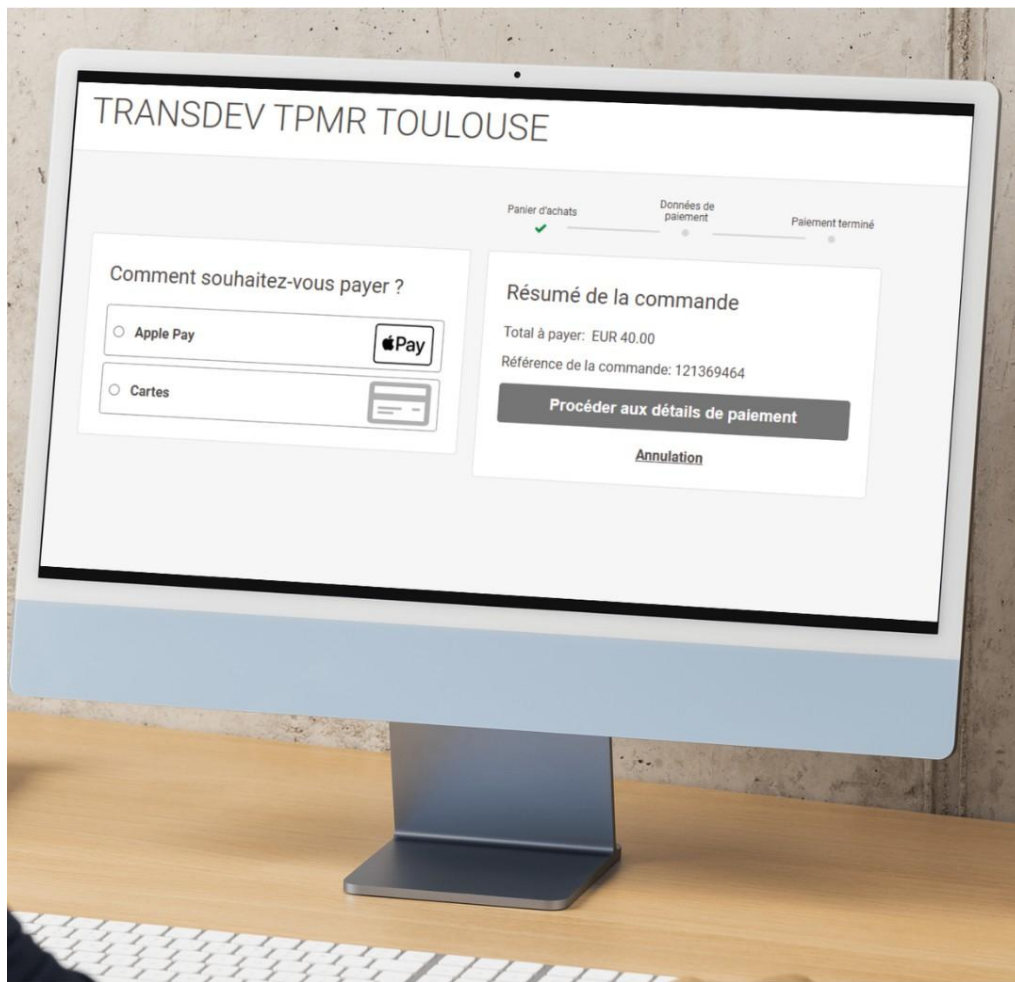
Prix TTC **40,00 €**

Dont TVA 10% : 3,64 €



Étape 4 : Effectuez le paiement

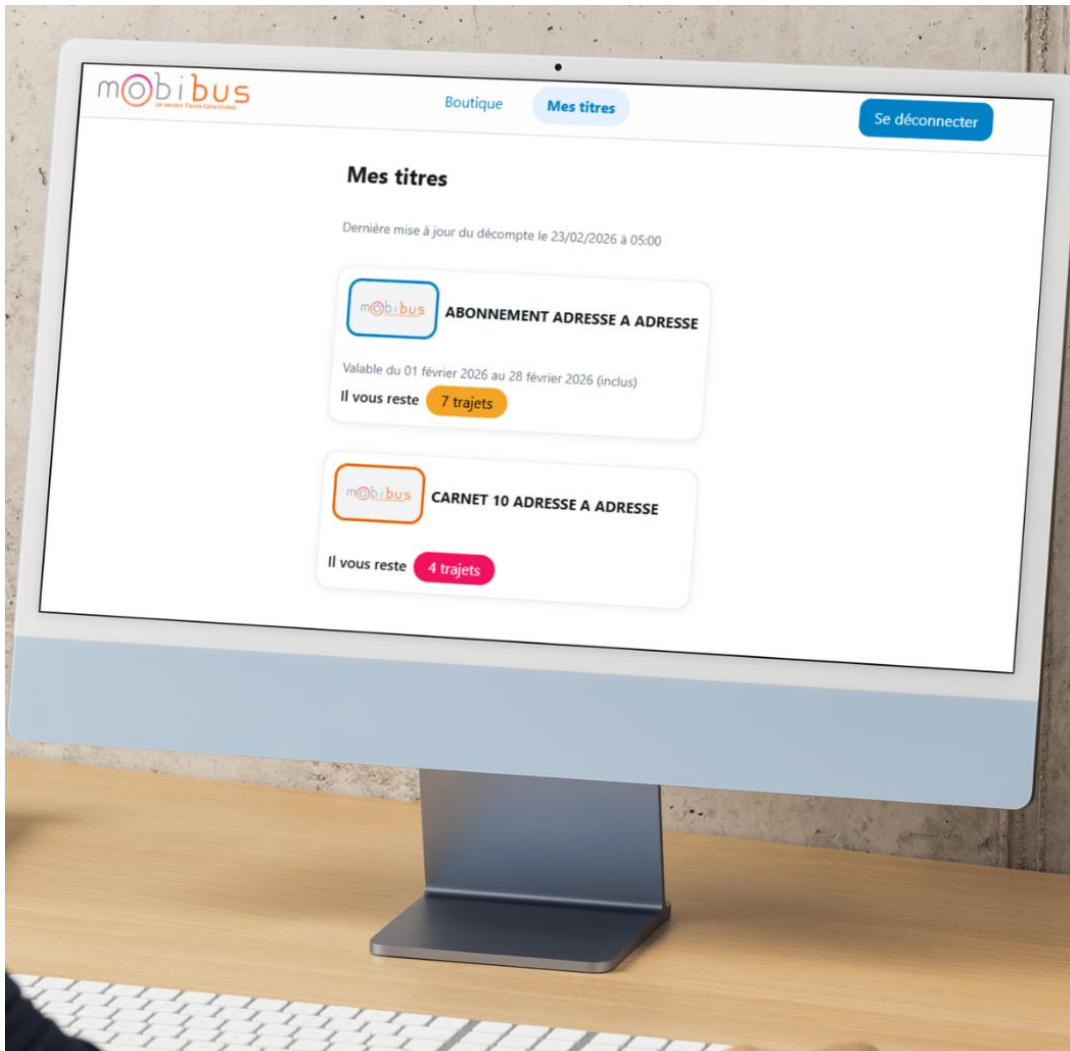
- Choisissez votre moyen de paiement : Apple Pay ou Cartes bancaires.
- Vérifiez le total à payer.
- Cliquez sur "Procéder aux détails de paiement" pour continuer.
- Si vous ne voulez plus acheter, cliquez sur "Annulation".



Étape 5 : Vérifier vos titre disponibles “Mes titres”

Cliquez en haut de la page sur l’onglet “Mes titres”

Cet espace vous permet de suivre le nombre de trajets qu’il vous reste.



Mode de paiement

Carnets et abonnements

- Par carte bancaire ou Apple Pay via la E-boutique (site internet)
- En prélèvement automatique à la réception de la facture en appelant le service réservation ou le service client.

Trajets à l'unité

- Par chèque, carte bancaire, virement bancaire ou prélèvement automatique à la réception de la facture le mois suivant votre trajet.

Qu'indique votre facture ?

- les trajets effectués,
- les achats de carnets de 10,
- les achats d'abonnements,
- les trajets annulés tardivement,
- les déplacements inutiles (en cas d'absence du client),
- les accompagnants payants.

Comment recevoir vos factures ?

- Si vous avez donné une adresse mail, vous recevez vos factures par mail.
- Si vous n'avez pas d'adresse mail, vous recevez vos factures par courrier.

Prélèvement automatique

Si vous voulez payer par prélèvement automatique :

1. Télécharger le formulaire "Demande de prélèvement automatique" en cliquant [ICI](#).
2. Remplir et signer le document.
3. Joindre un RIB.
4. Envoyer l'ensemble à :

TRANSDEV TPMPR TOULOUSE

133 chemin du Sang de Serp

31200 Toulouse

5. Envoyer aussi l'autorisation signée à votre banque.

Les tarifs Mobibus

Les tarifs applicables à partir du 1er juillet 2026 :

1 trajet

Adresse à adresse : 1,90 € Porte

à porte : 3,80 €

Carnet de 10 trajets

Adresse à adresse : 16 €

Porte à porte : 32 €

Abonnement (30 trajets par mois)

Adresse à adresse : 40,80 €

Porte à porte : 81,60 €

Accompagnant payant

1,80 € par accompagnant.

Annulations : ce qu'il faut payer

Si vous annulez pendant les 4 jours avant votre réservation ou le jour J :

- 1re annulation du mois : gratuit
- 2e annulation du mois : gratuit
- 3e annulation du mois : 0,50 €
- 4e annulation et pour toutes les annulations suivantes : 1 €

Si vous annulez moins d'1 heure avant, ou si vous ne vous présentez pas :

→ si le transporteur se déplace pour rien : cela est facturé 8 €

Mobibus Copilote



Mobibus Copilote : à quoi ça sert ?

- Mobibus Copilote est un service pour vous aider pendant vos déplacements.
- Une personne vous accompagne pendant votre trajet dans les transports en commun.
- Cette personne vous aide à vous orienter et à vous déplacer en sécurité.

Comment réserver un Mobibus – Copilote?

- du lundi au vendredi, de 8h à 20h
- le week-end et les jours fériés, de 10h à 18h

Vous pouvez réserver 21 jours avant votre trajet



Vous devez réserver au minimum 3 jours avant votre déplacement.

Fréquentations Mobibus Copilote de juillet 2025 à décembre 2025



522 accompagnements ont été réalisés :

- par plus de 10 accompagnateurs .
- pour plus de 60 utilisateurs.

Les utilisateurs sont **très satisfaits** du service.



Cible 2026 :

2000 accompagnements.

Actualités

Mobibus à la rencontre des associations

Dans le cadre de son engagement auprès des usagers, Mobibus est allé à la rencontre de plusieurs associations locales engagées dans le domaine du handicap.

Ces échanges ont permis de **présenter les services Mobibus**, d'écouter les besoins des usagers et de faire travailler ensemble les associations d'Occitanie.

17 juillet 2025 – Valentin Haüy, GIHP, FNATH

- Présenter les nouveautés du service Mobibus.

18 juillet 2025 – APF France handicap

- Présenter le service Mobibus.

22 juillet 2025 – Valentin Haüy, UNADEV

- Rencontrer les représentants des associations.

11 septembre 2025 – UNADEV

- Rencontrer les adhérents de l'UNADEV.

18 septembre 2025 – APF France handicap

- Rencontrer les adhérents APF France handicap.

Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques



Le GIHP est une association qui aide les personnes avec un handicap moteur ou un handicap sensoriel.

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés



La FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés) aide les personnes blessées ou handicapées.

Association Valentin Haüy



L'Association Valentin Haüy aide les personnes non voyantes ou malvoyantes. Elle les accompagne pour être plus autonomes dans la vie de tous les jours.

APF France handicap 31



APF France handicap 31 est une association qui aide les personnes en situation de handicap.

Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels



L'UNADEV est une association qui aide les personnes aveugles et les personnes malvoyantes.

